

19. Proportion de chefs d'entreprise étrangers

Les migrants étrangers ont souvent des activités entrepreneuriales dans leur pays de résidence. Leurs entreprises couvrent tout le spectre allant de l'entité n'employant que quelques travailleurs et affichant un potentiel de croissance limité jusqu'à l'entreprise à croissance rapide qui crée beaucoup de nouveaux emplois. La manière dont ces entreprises se portent et leur aptitude à subvenir aux besoins des migrants varient d'un pays et d'un cadre réglementaire à l'autre. Il est donc important de comprendre dans quelle mesure elles réussissent, les difficultés auxquelles elles sont confrontées et quelles possibilités ont les responsables gouvernementaux de favoriser leur réussite.

Définitions

Travailleurs indépendants

Les travailleurs indépendants sont définis comme des personnes qui travaillent dans leur propre entreprise, cabinet spécialisé ou exploitation agricole dans le but de faire des bénéfices. Ils peuvent employer ou non du personnel salarié.

La population allochtone d'un pays inclut toutes les personnes dont ce pays est le lieu de résidence habituelle et qui sont nées dans un autre pays.

Créations et fermetures imputables à des propriétaires d'entreprises nés à l'étranger

L'indicateur mesure la part des créations et des fermetures d'entreprises effectuées par des propriétaires d'entreprise étrangers dans l'ensemble des créations et fermetures d'entreprises en Allemagne.

Entreprises détenues par des migrants

Les entreprises détenues par des migrants sont exprimées en pourcentage, respectivement, du nombre d'entreprises actives et du nombre de résidents étrangers en Italie.

Il y a peu encore, le plus souvent, les travaux de recherche sur l'entrepreneuriat utilisaient le travail indépendant pour mesurer l'entrepreneuriat, car les données le concernant étaient largement disponibles. Il est important de rappeler que le PIE s'est écarté de cette approche classique pour privilégier les données relatives aux entreprises, et non aux individus, reconnaissant

que l'activité entrepreneuriale ne peut être représentée par les seuls propriétaires d'entreprises, puisqu'elle peut également se manifester dans des entreprises existantes.

Comparabilité

Les données concernant les travailleurs indépendants tirées des Enquêtes sur les forces de travail se rapportent à 2008, sauf pour la Pologne, la Suède et la Turquie (2007), et l'Australie (2006).

Les données concernant l'Allemagne et l'Italie sont utilisées comme exemples de données concernant les entreprises décrivant le phénomène de l'entrepreneuriat chez les migrants. Le choix de ces deux pays est dû à la disponibilité des données.

À retenir

Dans une majorité de pays, le travail indépendant est plus élevé dans la population allochtone qu'autochtone. Il est néanmoins difficile d'en conclure que la propension à l'entrepreneuriat est plus élevée chez les migrants.

La part des créations et des fermetures effectuées par des propriétaires nés à l'étranger dans l'ensemble des créations et fermetures n'a cessé de progresser en Allemagne ces dernières années.

L'entrepreneuriat immigré est loin d'être négligeable en Italie, où l'on peut observer des différences régionales dans la fréquence des entreprises détenues par des allochtones.

Sources

OCDE, Perspectives des migrations internationales – SOPEMI 2010.

Federal Statistical Office of Germany: Business Notification Statistics, Wiesbaden 2009 ; calculs d'IfM Bonn.

Dossier Statistico Immigrazione Caritas/Migrantes-Ethnoland. Elaborazioni su dati Istat, Infocamere e Cna.

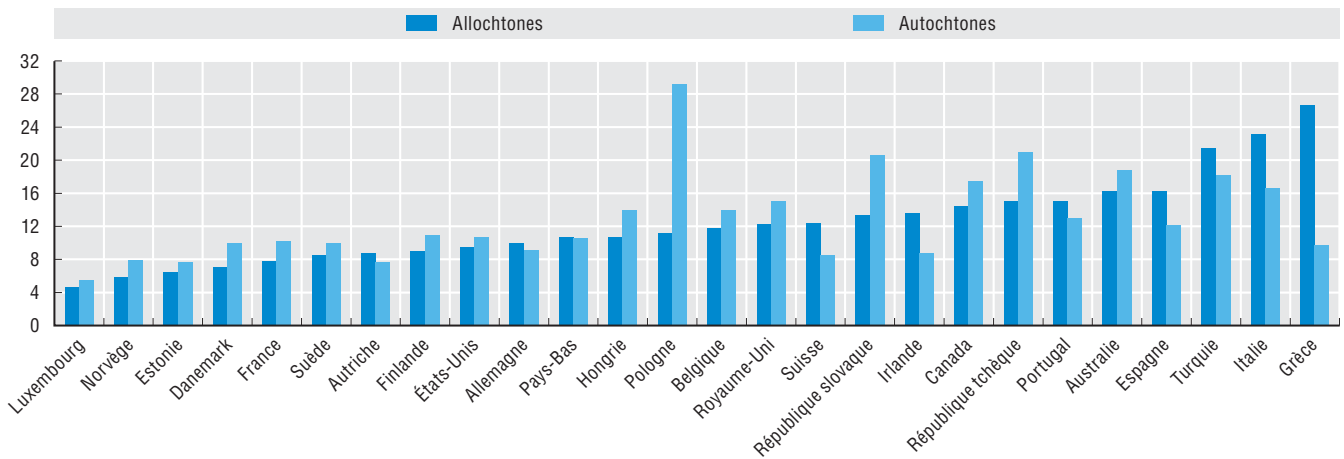
Pour en savoir plus

OCDE (2010), « Entrepreneurship and Migrants », rapport du Groupe de travail sur les PME et l'entrepreneuriat, OCDE, www.oecd.org/dataoecd/34/18/45068866.pdf.

19. Proportion de chefs d'entreprise étrangers

Graphique 19.1. **Travailleurs indépendants par lieu de naissance, 15-64 ans, 2008**

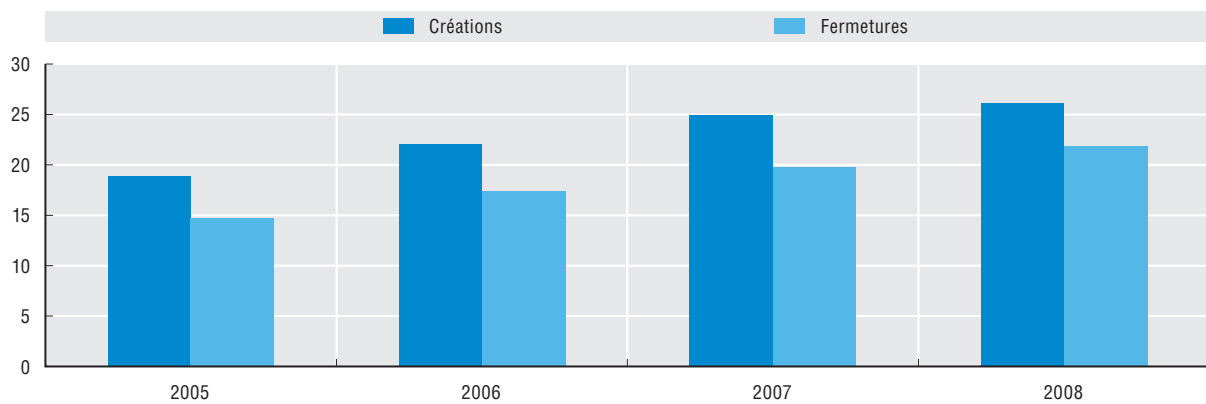
En pourcentage de l'emploi total



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932484455>

Graphique 19.2. **Créations et fermetures imputables à des propriétaires d'entreprises nés à l'étranger, Allemagne, 2005-08**

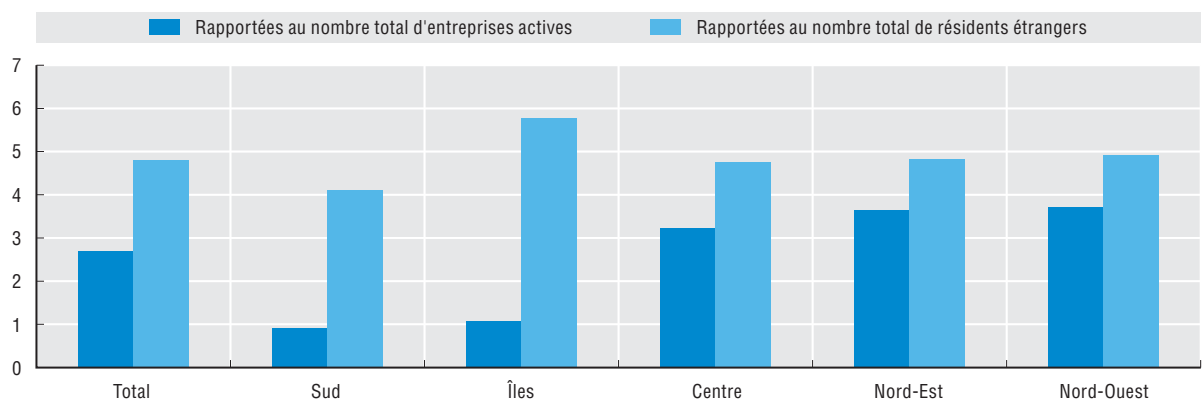
En pourcentage de l'ensemble des créations et fermetures



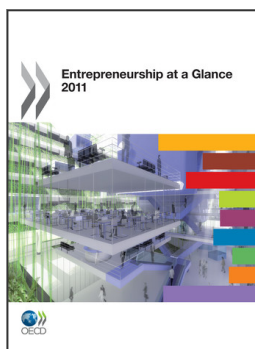
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932484474>

Graphique 19.3. **Entreprises détenues par des migrants, Italie, 2008**

En pourcentage du nombre total d'entreprises actives et de résidents étrangers



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932484493>



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2011

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264097711-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Proportion de chefs d'entreprise étrangers », dans *Entrepreneurship at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264097735-23-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.